

Présents : C. THOMAS - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE TOUSSAINT - N. ROUQUAIROL - I. DUMAS - V. FRYDER AMEE - L. MOULARD - R. CABANNES - A. MARTI - C. BOUCHE - F. SEIGNOURELS DE PASTORS - A. HERNANDEZ - F. PIBAROT - H. CABANEL - R. BEAUCOURT - A. VALENTIN - F. AIT OUARET - H. GRANIER

Mandats : C. VISTE à C. THOMAS - B. GRYNFELTT à N. ROUQUAIROL - F. FONTVIEILLE à C. BASTIER - A. FLORIO à I. DUMAS - F. LANGIN à R. BEAUCOURT

Absents excusés : O. BONNET - E. TOURRETTE - G. LABATUT

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance

I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 17 septembre 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

II - Taxe sur les terrains devenus constructibles

F. SEIGNOURELS DE PASTORS donne lecture de la note de synthèse.

Le point II est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - extension et réhabilitation de classes : école maternelle Jean Moulin

M. Le Maire énonce la réhabilitation et l'extension nécessaire de l'école maternelle. Il donne lecture des coûts de cette opération.

Le point III est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IV - Demande de subvention au titre de la DETR 2016 - extension et réhabilitation de classes : école maternelle Jean Moulin

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V - Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire - extension et réhabilitation de classes : écoles maternelle Jean Moulin

Le point V est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VI - Demande de subvention auprès de la CAF - création de locaux destinés notamment au temps périscolaires

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII - Convention de participation au financement du poste de secours de Servian avec les communes de Coulobres et Abeilhan

M. Le Maire rappelle le contexte d'intervention du centre de secours de Servian et son évolution actuelle qui implique maintenant les communes de Coulobres et Abeilhan.

Le point VII est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (6 abstentions : H. CABANEL, F. LANGIN ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, F. AIT OUARET, H. GRANIER).

VIII - Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

N. ABBAL donne lecture de la note de synthèse.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - Prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

M. Le Maire présente l'ensemble des objectifs de cette révision ainsi que les modalités de la concertation mentionnées dans le projet de délibération.

Le point IX est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

X - Demande de participation financière à l'Etat au titre de la DGD urbanisme

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le point X est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XI - Rétrocession de la case n°6 du columbarium du cimetière neuf

M. Le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le point XI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XII - Renouvellement des membres de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et gestion des eaux ASTEIN

A. MARTI est élu à l'unanimité membre de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et gestion des eaux ASTEIN.

VIII - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- 2015-023 : vente ordinateur Toshiba XP
- 2015-024 : RUAN - Contrat de location des copieurs - avenant n°4
- 2015-026 : Renouvellement contrat entretien balayeuse SWINGO

IX - Questions diverses

- Travaux Thongue et Lène
- CAE
- Envoi de l'ordre du jour du Conseil Municipal sous forme dématérialisée
- Fonctionnement de La Parenthèse
- Dysfonctionnement de la commission d'appel d'offres
- Centre de tri postal de Servian :
- Ouverture de super U le dimanche

La séance est levée à 20h15.